
Une alliance mondiale contre le travail forcé

ILC 2005: Points suggérés pour la discussion

1. Le rapport appelle au développement de plans d'action nationaux contre le travail forcé. De quelle manière les ministères du Travail peuvent-ils élaborer et promouvoir de tels plans en coopération avec d'autres agences gouvernementales et avec les organisations d'employeurs et de travailleurs?
2. La recherche au niveau national et la collecte de données sont essentielles pour mieux comprendre le problème. Comment ces dernières peuvent-elles être améliorées, avec le soutien de l'OIT?
3. Le rapport attire l'attention sur la traite des êtres humains à des fins d'exploitation du travail. Comment renforcer le rôle des institutions du travail dans les plans d'action nationaux contre le travail forcé et la traite?
4. Une grande partie du travail forcé existe dans l'économie informelle et souterraine. De quelles façons les organisations d'employeurs et de travailleurs peuvent-elles étendre leur influence afin de protéger les travailleurs vulnérables dans l'économie informelle?
5. Le rapport est un appel pour une alliance mondiale contre le travail forcé. Comment celle-ci peut-elle être formée? Quelles sont les priorités immédiates? Comment développer des partenariats constructifs avec le monde académique et le monde de la recherche appliquée?